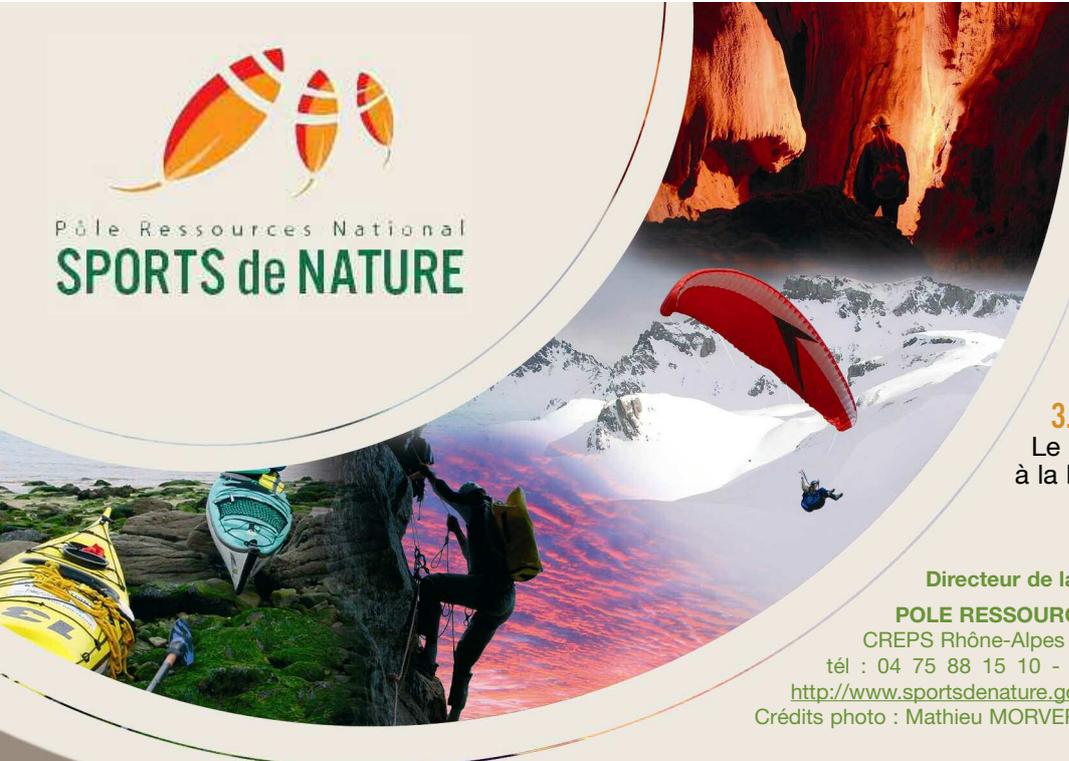




Pôle Ressources National  
**SPORTS de NATURE**



## SOMMAIRE

### 1. LES BRÈVES DU RESEAU > P2

2. PERSONNALITÉ > P3  
Patrick SAUVEPLANE

### 3. LE POINT SUR... > P4

Le réseau «sports de nature» du MSJSVA à la loupe

Directeur de la publication : Denis PONCELIN

POLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS de NATURE

CREPS Rhône-Alpes BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

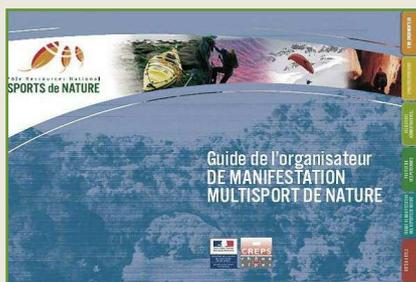
tél : 04 75 88 15 10 - courriel : [prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr)

<http://www.sportsdenature.gouv.fr> - ISSN : 1958-5101

Crédits photo : Mathieu MORVERAND, Bruno CALENDINI

## LA LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°38 MAI 2008

### 🔍 ZOOM



Guide de l'organisateur de manifestation  
multisports de nature

Pour consulter le document et soumettre vos  
remarques, ajouts ou modifications :  
[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)  
rubrique "Les expertises"

## L'OEIL DE L'EXPERT

Du 12 au 16 mai 2008, une quinzaine de «professeurs de sport» et de «conseillers d'éducation populaire et de jeunesse» stagiaires a été réunie, dans le cadre de la formation statutaire, par le Pôle ressources national des sports de nature (PRNSN) pour une «immersion professionnelle» dans les sports de nature.

De nombreux sujets ont été traités, notamment celui des outils mis à la disposition des membres du réseau ministériel des sports de nature et celui de l'histoire des sports de nature à «jeunesse et sports» de l'après guerre à nos jours, étayés de travaux «sur le terrain».

Cette action de formation illustre parfaitement la mission d'animation opérationnelle réalisée depuis 2004 par le PRNSN avec les agents des services déconcentrés du MSJSVA, les conseillers techniques sportifs (CTS) exerçant leurs missions auprès des fédérations, les chargés de mission des collectivités territoriales et les gestionnaires d'espaces, sites et itinéraires des sports de nature...

Pour cette mission, le PRNSN alimente le réseau en données techniques, en éléments de référence, en exemples de bonnes pratiques. Il y parvient en étroite relation avec l'administration centrale, elle-même garante de la mission dans le cadre de relations contractuelles avec ses partenaires : ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, direction du Tourisme, Assemblée des Départements de France, mouvement sportif et fédérations sportives, ODIT France, Fédération des parcs

naturels régionaux de France, syndicats professionnels... Cette harmonie de tous les acteurs est propice à la libération synergique des énergies.

Les modes de travail, quant à eux, méritent toute notre attention. En effet, au-delà des différences statutaires, culturelles ou historiques, au delà des logiques de structures, se dessinent les contours d'une nouvelle communauté de pratiques : groupes ressources, espaces de travail virtuels partagés, bases de données communes...

L'exemple de la base de données des personnes ressources en sports de nature, qui recense les missions, les travaux et les expériences des agents du MSJSVA spécialisés en sports de nature, dresse un portrait fidèle des forces vives ministérielles. Elle sera prochainement ouverte aux agents des fédérations sportives, et l'extension de cette expérience à d'autres acteurs est à l'ordre du jour. La mise en cohérence avec d'autres initiatives est aussi recherchée, ainsi avec l'INSEP qui a développé divers outils dans le cadre de l'animation du réseau des CTS effectuant des missions d'entraînement.

A l'heure où les «animateurs-moniteurs-instructeurs de plein air» des années 1960/70 prennent leur retraite, ces outils et solutions de partage d'expérience et de travail collaboratif permettent également, par delà le changement de génération, de capitaliser des savoirs, des savoir-faire et d'assurer ainsi la continuité d'un service public performant.

Jean-Pierre BOUCHOUT  
Inspecteur général  
de la jeunesse et des sports

Proposer une actualité au comité de rédaction  
via le [formulaire en ligne](#)

Recevoir cette lettre par courriel : [s'abonner](#)



## Du changement dans les fédérations

François PRADIER est chargé de la mission de directeur technique national auprès de la Fédération française de surf, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2008 (arrêté du 25 février 2008).

Yves GOUESLAIN est chargé de la mission de directeur technique national auprès de la Fédération française de vol libre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 (arrêté du 14 janvier 2008)

Claude HUE a été élue présidente de la Fédération française de randonnée pédestre jusqu'en 2012.

## BPJEPS «activités de la randonnée»

La première offre de formation pour ce nouveau diplôme est proposée par le CREPS Limousin. Le contenu de la formation et modalités d'inscription sont précisées dans un document téléchargeable.

 [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

 [jean-marie.debra@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:jean-marie.debra@jeunesse-sports.gouv.fr)



## Etude "Femmes et sports en Guadeloupe"

Le projet de réaliser une étude sur la pratique sportive féminine a été largement motivé par le constat d'un taux de licences féminines en Guadeloupe nettement inférieur au pourcentage établi pour l'ensemble du territoire.

Cet écart sensible (5,40 points en 2006) s'explique pour diverses raisons dont deux paraissent essentielles :

 d'une part, des fédérations qui recueillent une large adhésion féminine ne sont pas présentes en Guadeloupe, soit parce que le sport n'est pas pratiqué (sports de glace, ski...) soit parce que l'activité n'est pas fédérée (danse), soit parce qu'elles sont faiblement représentées (FFEPGV, FFEPMM).

 d'autre part, les conditions climatiques favorables toute l'année permettent une pratique de plein air qui correspond particulièrement à la motivation de santé et détente de la grande majorité des femmes, mais hors structure (seulement 13% sont licenciées), avec une préférence très marquée pour la marche à pied et la randonnée pédestre.

En réalité, 71% des Guadeloupéennes déclarent avoir une activité physique régulière : c'est plus que les hommes et plus que la moyenne nationale.

 [france.krinsky@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:france.krinsky@jeunesse-sports.gouv.fr)

 [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

## Enquête en besoins de main d'œuvre 2008

L'Assurance chômage présente les projets de recrutements pour 2008 par bassins d'emploi et par métiers. L'ensemble du contenu de ce document est accessible depuis son site internet et permet la recherche par bassins d'emploi et par métiers.

Il est à noter que les "Animateurs socioculturels, de sport et de loisirs" arrivent en 3<sup>e</sup> position, dans la liste des métiers rassemblant le plus grand nombre de projets de recrutement avec 60 364 projets de recrutement, dont 11 818 permanents à recruter en 2008 et 48 545 principalement liés à une activités saisonnière. La proportion de projets saisonniers est supérieure à la moyenne (80.4%). Parallèlement, le métier "Animateurs socioculturels, de sport et de loisirs" est en tête des métiers enregistrant les plus fortes variations à la baisse (en nombre de projets de recrutement).

 <http://info.assedic.fr>

## Consultation publique sur l'eau, c'est parti !

Ouverte du 15 avril au 15 octobre 2008, cette consultation vise à recueillir l'avis du public sur les grandes orientations et les objectifs de la gestion de l'eau, pour la période 2010-2015, en application de la directive européenne dite «directive cadre sur l'eau».

La consultation porte sur les projets de schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et leurs documents d'accompagnement, les projets de programmes de mesures (PDM) correspondants et les rapports environnementaux élaborés dans chaque bassin. La Corse et les DOM connaîtront une consultation décalée.

Les questionnaires en ligne et les modalités pratiques pour les exemplaires papier sont sur le site.

 [www.eaufrance.fr](http://www.eaufrance.fr)

## Cartographie au service des acteurs du sport

Le CDOS de la Vienne, par le biais du récent partenariat entre le CROS et l'Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires (IAAT), met à disposition des disciplines sportives des cartographies de leurs activités. L'objectif est de donner aux acteurs du sport des outils d'aide à la décision pour engager des réflexions sur le développement du sport. Cet outil de cartographie s'avère complémentaire du Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques (RES), réalisé par le ministère chargé des sports, qui permet de cartographier les équipements sportifs en fonction de multiples critères (situation géographique, disciplines...).

 [www.res.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr)

 <http://vienne.franceolympique.com>

## «Itinéraire d'un sportif en Lozère»

La Lozère met en valeur la richesse de son patrimoine naturel à travers une exposition photographique sur les sports de nature réalisée grâce au partenariat entre la DDJS Lozère, le Conseil général de Lozère et le Comité départemental du tourisme. Elle présente 28 photographies de Bruno CALENDINI, illustrant, pour chacune d'elle, une activité sportive.

Un site internet spécifique présente la démarche et indique les conditions d'emprunt et les lieux d'exposition. A découvrir : une autre réalisation faite à partir de l'exposition, un carnet de voyage.

 [www.lozere-sport-nature.com](http://www.lozere-sport-nature.com)



## "Sport nature, sport qui dure"

L'UFOLEP a réalisé une exposition itinérante intitulée "Sport nature, sport qui dure" à l'intention du public sportif pour faire prendre conscience de l'impact des sports sur l'environnement et promouvoir des comportements pour réduire cet impact. Elle sera présentée lors de manifestations sportives dans toute la France.

 [www.raidspect-nature.com](http://www.raidspect-nature.com)

## En kiosque

### Guide des aides européennes

Porter à connaissance l'éventail des programmes et subventions européennes et en faciliter l'accès, tel est l'objectif du guide des aides européennes 2008. Il intéressera toute personne ou organisme susceptible de bénéficier dans le cadre de ses activités d'un financement communautaire. L'accès à l'information est facilité par un index des mots clés et un classement par destinataires potentiels. Outre les informations pratiques relatives à chaque programme, il délivre des conseils en montage de projet. Ce guide, publié à l'initiative du député européen Thierry CORNILLET, est en libre téléchargement.

 [www.sictiam.fr](http://www.sictiam.fr)

## Erratum

"Espaces naturels et sports de nature" est le titre que vous auriez du voir dans le "Point sûr" de la lettre numéro 37 d'avril 2008. Les liens entre éducation à l'environnement et les sports de nature feront l'objet d'un développement spécifique dans une prochaine lettre.

### Canoë-kayak et éducation à l'environnement

Le comité régional canoë-kayak de Bourgogne édite et diffuse une mallette pédagogique. 14 jeux liant le canoë-kayak et l'environnement combinent le développement de compétences en canoë-kayak et en environnement de manière ludique. Son utilisation permet d'aborder les thématiques de l'énergie, la faune, la flore, les déchets, l'eau... L'ensemble des supports nécessaires à l'activité est inclus dans la mallette (pièces de puzzle, photos, plateaux de jeu, flotteurs ...).

[www.crck.org](http://www.crck.org)

## Actualité juridique

### Code du sport : dispositions réglementaires

La partie réglementaire «arrêtés» du code du sport a été publiée au journal officiel (JORF) le 29 avril 2008 (arrêté du 28 février 2008 relatif aux dispositions réglementaires du code du sport).

Elle codifie 73 arrêtés et introduit dans la réglementation quelques évolutions.

Les arrêtés abrogés par l'article 3 de l'arrêté de codification sont remplacés dans la partie réglementaire «arrêtés» du code du sport par des articles identifiés par un «A».

Le code du sport est ainsi le septième code de la République contenant une partie réglementaire intégrant les arrêtés. Cette partie réglementaire «arrêtés» reprend le plan des parties législative et réglementaire «décrets» et les complète. Sont intégrées toutes les modifications rendues nécessaires par la codification des parties législative et réglementaire «décrets».

Pour plus de cohérence avec les parties législative et réglementaire «décrets», les arrêtés encadrant certaines disciplines comme le parachutisme ou celles comportant la participation de véhicules terrestres à moteur, ont pu bénéficier d'évolutions mineures dans le cadre de la codification. Des dispositions concernant la publication par voie électronique des décisions réglementaires des fédérations ont été ajoutées.

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

## A venir

### Femmes et hommes en montagne

les 29 et 30 mai à Lyon (69) et le 31 mai à Saint Martin d'Hère (38)

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### Fête du vélo



La 12<sup>e</sup> édition de la Fête du vélo, sur le thème «Tous à vélo», se déroulera les 7 et 8 juin 2008 dans toute la France

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

Crapahuteur, coureur des bois dès l'enfance, éducateur nature-environnement et pratiquant de sports de nature, Patrick SAUVEPLANE, CEPJ spécialité environnement, pose son sac à dos et ses mallettes pédagogiques en 1981 à la DRDJS de Toulouse.

**PRNSN** : Patrick, après de nombreuses années investies dans la formation sensibilisation à l'éducation l'environnement des futurs moniteurs de sports de nature, perçois-tu un changement de mentalités ?

**PS** : Je le perçois à tous les niveaux, que ce soit au niveau des formateurs, des stagiaires mais aussi des chefs de service : la sensibilité environnementale entre peu à peu dans la culture des individus. Cette appropriation est visible depuis les années 90, et globalement les nouvelles générations me semblent plus ouvertes à cet égard. Néanmoins, nous fonctionnons encore beaucoup avec des représentations qui sont souvent en décalage avec la réalité ou simplificatrices. Le rôle du formateur est de contribuer à construire cette culture de demain.



 **“Formateurs, stagiaires, chefs de service: la sensibilité environnementale entre peu à peu dans la culture des individus”**

**PRNSN** : Quel est le bagage minimum qu'un éducateur sportif doit posséder dans ce domaine ?

**PS** : Aux côtés des compétences techniques et sécuritaires, l'animateur éducateur devrait maintenant maîtriser aussi des connaissances liées à la préservation des milieux naturels traversés, c'est-à-dire connaître et s'informer sur les différents dispositifs de protection des milieux et des espaces qu'il entend fréquenter. Il doit aussi être «un raconteur» de territoires, de pays, de terroirs. Les histoires qu'il met en scène, les itinéraires qu'il choisit doivent favoriser cette relation au terroir. C'est pour cela que dans les formations que j'encadre à destination des moniteurs sportifs, j'essaie d'apprendre aux stagiaires à construire des prestations permettant à leurs futurs clients de renouer avec le territoire dans lequel ils évoluent, dans le respect des milieux et des espèces.

Recréer des liens entre le consommateur d'espace et le producteur-acteur de ce même espace passe notamment par l'intégration de produits locaux dans la logistique de l'activité sportive effectuée, mais aussi dans la prise d'information en amont sur les partenaires locaux sur lesquels la prestation peut potentiellement s'appuyer. Ce sont quelques-uns des axes sur lesquels travaillent les stagiaires.

 **“L'approche sportive permet de varier les plaisirs, les émotions et surtout de choisir une technique de déplacement adaptée au type de sensibilisation que l'on souhaite effectuer”**

**PRNSN** : Inversement, en tant que conseiller d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ), quel message «sportif» essaies-tu de faire passer auprès d'éducateurs nature qui utilisent les disciplines sportives de nature comme moyen de déplacement dans le milieu naturel plutôt que comme une pratique sportive ?

**PS** : L'approche sportive permet de varier les plaisirs, les émotions et surtout de choisir une technique de déplacement adaptée au type de sensibilisation que l'on souhaite effectuer. Par exemple, le vélo tout terrain est intéressant pour aborder la lecture de paysage et le petit patrimoine rural sur un itinéraire bien choisi, reliant des éléments qui soient pédagogiquement intéressants.

Tandis que la randonnée pédestre se prête beaucoup mieux à une approche sensorielle de la nature. D'une manière générale, plus l'activité est exigeante au plan de la technique et de la sécurité, moins il est facile d'y greffer des contenus liés à l'éducation à l'environnement. J'ai tenté l'expérience avec le parapente notamment, ce n'est pas facile. Pour moi, le bon animateur dans la nature n'est pas simplement celui qui connaît bien mais surtout celui qui donne envie. J'essaie donc de leur faire vivre des situations puis de leur donner des outils pour qu'ils puissent, à leur tour, en faire vivre à d'autres. Aux connaissances scientifiques sur telle ou telle espèce qui sont longues à acquérir, je préfère sensibiliser et former les animateurs à une approche sensible, voire sensuelle du milieu naturel en évitant le réflexe scolaire de «l'étiquetage». C'est du plaisir pris à l'écoute, l'observation, que viendra peut-être le désir de connaissance, en tout cas celui de respecter le milieu de pratique.

**PRNSN** : Y a-t-il un réseau «éducation à l'environnement» comme il y a un réseau sports de nature au sein du MSJSVA ?

**PS** : Dans les années 80, un réseau s'était constitué à partir d'agents de la mouvance «culture scientifique et technique» ; il a participé à la vie du «réseau école et nature». Celui-ci a été assez actif jusqu'à la fin des années 90 avec la coordination effectuée par Elisabeth BLANCHARD. Aujourd'hui, il n'est plus formellement existant. La demande étant de plus en plus forte, j'espère que les travaux de mutualisation engagés par le PRNSN pourront y contribuer à l'avenir.

[patrick.sauveplane@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:patrick.sauveplane@jeunesse-sports.gouv.fr)  
 BDPRNSN - Base de données des personnes ressources en sports de nature

En 2004, la volonté d'organiser un réseau d'agents chargés de mettre en œuvre une politique de développement maîtrisé des sports de nature au sein du ministère chargé des sports était signifiée par voie d'instruction, et le Pôle ressources national des sports de nature était missionné pour accompagner cette structuration.

**Cinq ans après, combien sont-ils, que font-ils, quelles compétences ont-ils ?**

Autant de questions auxquelles une analyse du contenu de la «base de données des personnes ressources sports de nature» du MSJSVA apporte des réponses. Si la place nous manque ici pour développer tous les résultats exploitables de la BDPRSN, nous pouvons néanmoins livrer une photographie objective des caractéristiques de ce réseau qui permet d'identifier 525 agents pour lesquels les sports de nature sont au cœur du quotidien professionnel.

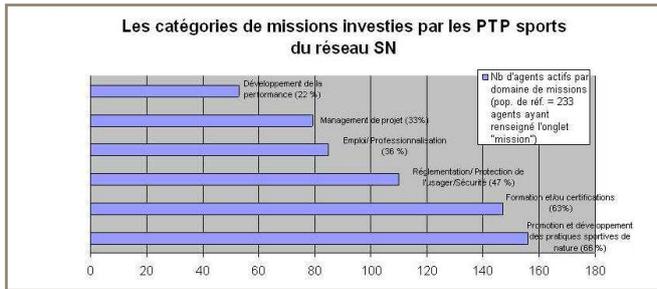
Ce nombre ne représente qu'une partie des personnels techniques et pédagogique (PTP) concernés dans leur quotidien professionnel par les sports de nature. Différents «sous groupes» peuvent être identifiés dans cette «population mère» : correspondants départementaux (97), référents régionaux (24), formateurs de CREPS (25), experts d'écoles nationales (16), conseillers techniques nationaux (27), conseillers techniques régionaux (94), directeurs techniques nationaux et adjoints (15). Parmi les agents inscrits dans la BDPRSN, 315 sont membres des cellules régionales de coordination des sports de nature (graphique 1).

Le réseau «sports de nature» est principalement investi sur des problématiques de développement ; à l'opposé, la part des missions concernant le haut-niveau est moindre. On peut noter la large place accordée aux missions de formation et/ou certification qui concerne les métiers de conseiller technique sportif (CTS) et de conseiller d'animation sportive (CAS).

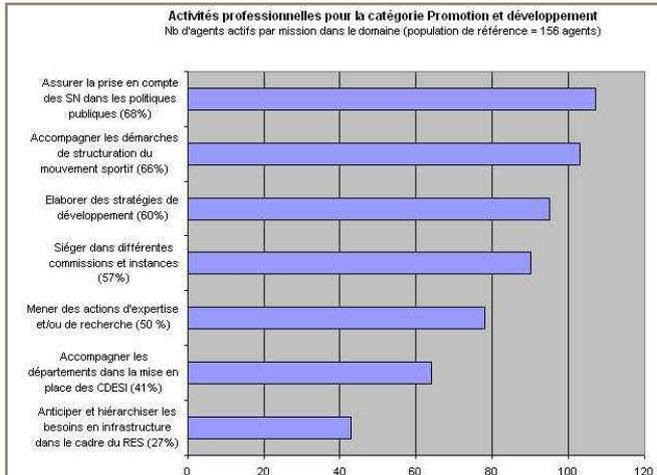
La promotion et le développement des pratiques sportives de nature se déclinent à travers les activités professionnelles détaillées sur le graphique 2.

**Un réseau qui doit renforcer certaines de ses compétences pour assurer les missions qui lui sont dévolues**

L'analyse macro faite à partir des fiches de compétences remplies par les agents au regard des domaines de missions précédemment déclarés nous permet d'observer des équilibres ou des déséquilibres entre compétences et missions (graphique 3).



1. Un réseau constitué principalement de «conseillers en développement»



2. Le rôle de conseil et d'expertise des membres du réseau s'exprime ici par leur capacité à positionner les sports de nature dans les politiques publiques, à élaborer des stratégies de développement.



3. Le réseau doit renforcer ses compétences en management de projet, en emploi-professionalisation et en réglementation-protection de l'utilisateur afin d'acquies des niveaux de compétences équivalents à ceux de la formation et de la promotion des pratiques.

Ces constats pourraient opportunément orienter les programmations futures de formations professionnelles continues des membres du réseau SN.

**Un réseau qui doit s'élargir pour renforcer certains champs d'expertise**

L'analyse des fiches «expertises par discipline» confirme quelques tendances et nous livre quelques surprises (cf. tableau). La constitution récente de cette base, établie à partir d'une déclaration volontaire des agents du ministère, ne permet pas de tirer des enseignements définitifs. Une première analyse montre toutefois une forte hétérogénéité du nombre d'experts disciplinaires inscrits dans la base qui peut s'expliquer, notamment, par le nombre de conseillers techniques dont disposent les fédérations et de leur

stratégie de gestion de ces cadres, par exemple en facilitant l'évolution de carrière de ces cadres vers des missions en services déconcentrés ou en établissement public du ministère. L'ouverture de la base de données aux conseillers techniques fédéraux et la mobilisation de personnes ressources sur des thématiques nouvelles (exemple du groupe ressources littoral animé par l'Ecole nationale de voile et des sports nautiques pour le compte du Pôle ressources national des sports de nature), permettront sans doute de rééquilibrer cette disparité.

- christophe.martinez@jeunesse-sports.gouv.fr
- david.rontet@jeunesse-sports.gouv.fr

Base de données des personnes ressources Sports de nature (BDPRSN) : [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

Position	Disciplines sportives	nb de fiches
1	Canoe-Kayak	71
2	VTT	52
3	Ski alpin	51
4	Voile légère	49
5	Randonnée pédestre	47
6	Ski nordique	44
7	Escalade	35
8	Raid multisport	28
9	Voile habitable	26
10	Course d'orientation	24
11	Cyclisme sur route	23
12	Vol libre	23
13	Course à pied en nature	22
14	Ski de montagne	21
15	Plongée en scaphandre	20
16	Alpinisme	19
17	Raquette à neige	19
18	Canyonisme	18
19	Spéléologie	18
20	Nage en eaux vives	17
21	Glisses aérotractées	15
22	Aviron	11
23	Randonnée équestre	11
24	Surf des neiges	9
25	Vol à voile	8
26	Plongée en apnée	7
27	Pêche	6
28	Surf des mers	6
29	Tir à l'arc	6
30	Aérostation	5
31	Char à voile	5
32	Motocyclisme	5
33	Natation en eaux libres	5
34	Triathlon	5
35	Nage avec palme	4
36	Raid équestre d'endurance	4
37	Pêche sous marine	3
38	Planeur ultra léger motorisé	3
39	Ski nautique	2
40	Giravation	1
41	Ski artistique	1
42	Aéromodélisme	0
43	Aéronautique	0
44	Moto-cross	0
45	Motonautisme	0
46	Sports de traineaux	0